



**PROCES VERBAL
N° 33/CNCMP/2019
DU 03/07**

Le mercredi 3 juillet 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition de 4000 t de blé et 350 000 l d'huiles alimentaires au profit du Stock national de sécurité alimentaire 2019. Réf.; **lettre n° 75 du 26/06/2019 de la CDMP/CSA. reçue le 27/06/2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant les attributions comme suit :

Lot n° 1: attribué à la société SMID avec un montant de 42 000 000 MRU TTC HTVA et un délai d'exécution immédiat et se termine dans 20 jours.

Lot n° 2: attribué à la société SMAB avec un montant de 11 900 000 MRU TTC HTVA et un délai d'exécution immédiat et se termine dans 20 jours.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

2°/- **Examen** du projet de marché par entente directe relative à l'étude d'actualisation du cadre institutionnel légal et réglementaire du secteur de l'eau potable en Mauritanie, **Réf lettre:53/MHA reçue le 1/07 2019.**

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour le motif suivant :
-fournir le rapport spécial justifiant le recours à l'entente directe.*

3°/- Examen du projet de l'avenant n°1 au marché relatif à la construction de 57 Blocs de Latrines publiques dans les écoles relevant des communes de M'Bout, Lahrach, Tikobra et Voum, **Réf. : lettre n° 058/MHA/CDM/SP reçue le 01 juillet 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avenant, sans incidence financière et portant sur le changement de domiciliation bancaire.

4°/- Examen du projet de l'avenant n°1 au marché relatif à la mise en œuvre de l'ATPC, du marketing de l'assainissement et de l'intermédiation sociale accompagnant la réalisation des latrines publiques dans 120 localités de la Wilaya du Hodh El Chargui (lot 1), **Réf. : lettre n° 058/MHA/CDM/SP reçue le 01 juillet 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce point pour justifier le délai motivant l'avenant.

5°/- Examen du projet de marché par entente directe relatif au renforcement du réseau d'alimentation en eau potable de la ville d'Akjoujt, **Réf: lettre n° 0058/CMD/MHA reçue le 01 juillet 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec le Génie Militaire pour un montant de 75 694 393 MRU TTC et un délai de 4 mois sous réserve de préciser que l'avance de démarrage est de 20% au lieu de 30%

6°/- Examen de la demande d'annulation de l'appel d'offres relatif à la fourniture en un seul lot de matériel d'exhaure (groupes électrogènes, pompes immergées et accessoires); **Réf. : lettre n°59/MHA/CDM/SP reçue le 02 Juillet 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite décision.

7°/- Examen du complément d'information pour l'avenant au marché relatif à la mise en œuvre de l'ATPC du marketing de l'assainissement et des latrines publiques (Lot N°2), **Réf lettre CMD/MHA reçue le 03/07/2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet d'avenant au marché passé avec l' ONG TENMIYA , pour un montant de 2.293.702 MRU HT avec un crédit d'impôt de 366.992 MRU et une période de Sept (07) mois.

